

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DE L'INTEGRATION AFRICAINE,
DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR**

REPRESENTANTION PERMANENTE DU SENEGAL AUPRES DES NATIONS UNIES



**DEBAT GENERAL DE LA PARTIE PRINCIPALE DE LA 80^E SESSION DE LA PREMIERE
COMMISSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

NEW YORK, DU 08 AU 17 OCTOBRE 2025

DECLARATION DE LA DELEGATION DU SENEGAL

Monsieur le Président,

Je voudrais saisir cette occasion pour vous adresser, ainsi qu'aux autres membres du Bureau, mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la tête de cette Commission et vous assurer du soutien ainsi que de la pleine collaboration de la Délégation sénégalaise tout au long de votre mandat.

Ma délégation souscrit aux déclarations prononcées par la **Guinée-Bissau** et **l'Indonésie**, respectivement, au nom du Groupe africain et du Mouvement des Non Alignés.

Monsieur le Président,

Il y a de cela 80 années, les **Peuples des Nations Unies**, consternés par l'horreur de la guerre et la tragédie de Nagasaki et d'Hiroshima, s'étaient engagés à tourner définitivement la page de la confrontation permanente des Etats pour engager la communauté internationale dans l'idéal de paix et de prospérité commune.

Des ruines de la Société des Nations, naquit l'ONU pour incarner un dispositif mondial de gouvernance collective de la paix et de la Sécurité. Dans la foulée, l'Assemblée générale a consacré la première de ses Commissions au **Désarmement ainsi qu'à la paix et la sécurité internationales**, faisant de l'harmonie entre les Nations la première de ses priorités.

Depuis lors, des progrès formidables ont été réalisés, allant de la conclusion du Traité de non-prolifération nucléaire à l'établissement d'un mécanisme permanent pour l'utilisation des technologies de l'information et de la Communication à des fins pacifiques.

Aujourd'hui plus que jamais, la paix première des priorités de la communauté internationale, demeure le préalable à toute prospérité.

Aucune nation ne peut prospérer tant que ses ressources et ses espoirs sont engloutis dans la guerre.

Monsieur le Président,

Le Sénégal observe avec une vive inquiétude l'érosion continue de l'architecture mondiale de sécurité collective, du fait notamment des violations répétées du droit international et la multiplication des foyers de tensions, de l'Europe de l'Est, au Moyen-Orient, en passant par l'Afrique et les Caraïbes.

A cela, s'ajoute l'accumulation et la modernisation des armes de destruction massive, la persistance de la menace nucléaire et la prolifération incontrôlée des armes légères et de petit calibre qui nourrissent l'instabilité dans de nombreuses régions, notamment au Sahel.

Ces défis alimentent les fractures géopolitiques, aggravent les souffrances des populations civiles et affaiblissent les perspectives d'un cadre global de réponse aux nouvelles menaces à la paix et la sécurité. En consacrant 2700 milliards de dollars à leurs dépenses militaires au titre de la seule année 2024, les Etats continuent de nourrir ces menaces et de détourner autant de ressources qui pouvaient servir à l'atteinte des objectifs de développement durable.

Le multilatéralisme, pilier de notre sécurité collective et garant du règlement pacifique des différends, est lui aussi mis à l'épreuve. Les blocages persistants dans les mécanismes de désarmement, la montée de l'unilatéralisme, la crise de confiance entre Etats et la paralysie du Conseil de sécurité traduisent une fragilité préoccupante de l'architecture mondiale de sécurité.

Dans ce contexte, le Sénégal réaffirme son attachement indéfectible à un ordre international fondé sur la paix, le droit international et la coopération internationale.

Monsieur le Président,

A l'ouverture de cette 80^{ème} session, la Première Commission devrait plus que jamais s'engager dans des délibérations pragmatiques pour la préservation de la paix et de la sécurité internationales.

A ce titre, le Sénégal réaffirme l'importance de la détermination et de la volonté politique afin d'avancer dans la réalisation de l'objectif **d'élimination immédiate, complète, irréversible et vérifiable des armes nucléaires** ; seule option pour prémunir le monde contre la dévastation et la misère pouvant résulter de l'utilisation de ces armes.

La modernisation et l'expansion des arsenaux nucléaires par les États dotés ainsi que de la rhétorique nucléaire décomplexée vont à l'encontre de nos engagements en matière de désarmement.

Ma délégation considère que le désarmement nucléaire ne peut plus rester une promesse reportée. Chaque retard accentue la défiance et creuse le fossé entre pays dotés et non dotés.

En tant qu'État non doté et partie au Traité de Pelindaba, le Sénégal insiste pour le respect des engagements internationaux souscrits volontairement afin de rétablir la crédibilité du désarmement nucléaire, des dialogues stratégiques pour atténuer les tensions impliquant des puissances nucléaires et des garanties de sécurité négatives d'ici à l'élimination totale de ces armes.

Le Sénégal plaide également pour un succès éclatant de la prochaine Conférence d'Examen du TNP qui demeure la pierre angulaire du désarmement et de la non-prolifération nucléaires et, en cela, est en droit de bénéficier du soutien constant de tous les Etats membres.

De même, le Sénégal estime que l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) doit pouvoir exercer son rôle de garant de la transparence et de la coopération, sans pression politique, ni restriction sur les technologies pacifiques.

Par ailleurs, **l'universalisation des Zones Exemptes d'Armes nucléaires** participe de nos efforts de non-prolifération. Au Moyen Orient, marqué par des tensions critiques entre Etats et des conflits persistants, il est plus qu'impératif de progresser dans la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes les Armes de destruction massive conformément à la résolution de 1995.

La 6^e Conférence des Nations Unies y relative, prévue en novembre prochain, sous la présidence marocaine, constitue une occasion décisive pour ouvrir la voie à un Moyen-Orient plus sûr et plus stable. A cet égard, le Sénégal appelle toutes les parties prenantes à faire preuve de volonté politique et de compromis afin que cette initiative devienne un véritable jalon vers la confiance mutuelle.

Pour sa part, mon pays demeure déterminé à œuvrer pour un désarmement complet et vérifiable, et pour que l'énergie nucléaire serve le développement durable et la sécurité collective de tous.

Monsieur le Président,

Sur la **militarisation de l'espace extra-atmosphérique**, le Sénégal note avec satisfaction que, malgré les divergences passées, notre engagement collectif a permis la mise en place d'un Groupe de travail à composition non limitée sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace ; ce qui constitue une avancée tangible.

Cet espace de dialogue permettra assurément de dépasser les clivages idéologiques qui continuent de fragmenter nos efforts et de travailler à des normes communes garantissant que l'espace reste un patrimoine partagé au service de la paix et du développement.

Le Sénégal encourage la poursuite de ces travaux en veillant à ce que les préoccupations des petites délégations et des pays en développement soient pleinement intégrées.

Au titre des armes conventionnelles, le Sénégal salue de nouveau la mise en place du Cadre mondial pour la gestion des munitions conventionnelles qui offre une réponse globale aux menaces posées par le trafic illicite, le détournement et les explosions non planifiées de munitions conventionnelles. En perspective de la première Conférence prévue en 2027 nous devons continuer d'œuvrer pour une synergie d'actions entre la gestion des munitions et les autres processus **de contrôle des armes conventionnelles**, particulièrement le Programme d'Actions (**PoA**) pour la lutte contre les armes légères et de petit calibre (**ALPC**).

Justement, la prolifération incontrôlée et la modernisation des armes légères et de petit calibre demeurent une menace globale, responsable de près de 90% des morts violentes dans le monde.

Cette situation met en évidence la nécessité d'intensifier la coopération internationale, afin que la conférence d'examen de 2027 à New York traduise ces efforts en mesures concrètes et vérifiables.

Des résultats probants qui ne doivent aucunement occulter les attentes dans le domaine de la compréhension, la maîtrise et la gouvernance mondiale des menaces nouvelles sur la fabrication de ces armes.

Parallèlement, l'évolution rapide des technologies, particulièrement l'Intelligence artificielle et les Systèmes d'armes létaux autonomes (SALA), pose de nouveaux défis, au regard du contraste entre le rythme rapide de leur avancée et la durée nécessaire aux délibérations pour leur gouvernance inclusive.

A cet égard, le Sénégal soutient toutes les initiatives visant l'élaboration de normes juridiquement contraignantes garantissant que toutes les armes, quelles que soient leurs formes ou technologies, demeurent soumises aux principes universels de responsabilité et d'humanité.

Monsieur le Président,

Le Sénégal se félicite de l'adoption par consensus du rapport final du Groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité et l'utilisation des TIC (2021-2025), consacrant ainsi l'établissement du **mécanisme permanent** qui devrait mobiliser les Délégations au sein d'un cadre fédérateur, inclusif et orienté vers l'action.

Ma délégation insiste sur le caractère inclusif car, il faut rappeler que l'adoption s'est faite au prix de compromis approximatifs sur des divergences non encore résolues, notamment sur l'application du droit international et la question des normes.

Le Sénégal appelle tous les États à s'engager pleinement dans ce processus, afin de consolider les nombreux progrès enregistrés dans la définition d'un comportement responsable des États et la coopération internationale face aux risques numériques.

Monsieur le Président,

Alors que plus de 110 conflits armés déchirent encore notre monde, il est de notre responsabilité collective de rappeler que la paix doit rester le principe fondateur qui guide l'action des Nations Unies.

Le thème de cette 80^e session, « *Mieux ensemble : plus de 80 ans au service de la paix, du développement et des droits humains* », nous engage à dépasser nos divergences pour trouver un véritable consensus autour des grands enjeux de sécurité internationale. Plus que jamais, nous devons substituer la logique de blocs et de confrontation par celle de la coopération et du respect mutuel. C'est là la condition pour bâtir une gouvernance internationale crédible et légitime.

Nous devons enfin renforcer l'engagement des jeunes et les femmes dans nos efforts pour maintenir la paix et la sécurité afin que leurs perspectives soient prises en compte et que leurs idées et énergies nous enrichissent.

Sur tous ces sujets, vous pouvez compter sur l'engagement constant du Sénégal.

Je vous remercie de votre aimable attention.